

Lettre aux habitants du Quartier de Ste Anne à propos de l'urbanisation <nouvelle>

Votre Comité d'Intérêts de Quartier est préoccupé, comme vous, par les nombreux et importants programmes immobiliers en cours ou à venir dans notre quartier ou à ses abords, à tel point que nous avons constitué un <Groupe Urbanisme> pour examiner les conséquences qu'ils pourront avoir sur la vie quotidienne de nous tous, ses habitants, et pour exprimer la demande, non seulement d'être mieux informés de ces projets, ce qui nous paraît la moindre des exigences, mais aussi d'avoir notre mot à dire dans tous les domaines et problématiques qu'ils soulèvent.

Dès le début de nos travaux nous avons recensé une quinzaine de projets immobiliers et nous en avons établi une liste (document ci-joint), mais cela c'était avant... avant que nous ayons pris connaissance du **projet <pharaonique>**, le terme ici n'est pas excessif, qui concerne le **secteur Brasilia/Peugeot/ Corbusier/Reggio/ Casino-Maupassant**. Ce projet comporte **3 tours d'habitations de 54 m de haut (17 étages)**. Pour vous en faire une idée vous trouverez en pièces jointes une représentation de la maquette en 3D. Le Groupe Urbanisme achève une synthèse autour de 5 chapitres de préoccupations quant à l'ensemble de ces projets urbanistiques et nous vous la présenterons sous peu. **Ces 5 chapitres sont les suivants : 1) La densification verticale et horizontale excessive- la durée des travaux dont on ne peut savoir combien ils vont durer 2) Les Problèmes aggravés de circulation automobile, les emplacements de stationnement, les améliorations souhaitées des transports publics de voyageurs- 3) Les Services au Public : Ecoles, Crèches, Collèges, Poste. Accueil de loisirs pour enfants, ados, et seniors. 4) Le Commerce de proximité et le devenir de Casino 5) Les Espaces Verts.**

Une Délégation de notre Groupe Urbanisme a été reçue par Mme Claire PITOLLAT notre Députée et son Assistant et en Mairie 6/8 par M le Maire Yves MORAINÉ, Mme L.A CARADEC Adjointe à l'Urbanisme ainsi que d'autres responsables techniques dont M. BLANC Directeur Urbanisme de la Métropole. Nous leur avons exposé nos préoccupations.

Nous prenons conseil auprès d'un Avocat et d'un Expert en urbanisme afin de définir la meilleure stratégie à adopter.

Nous souhaitons votre soutien plein et entier dans nos démarches et restons particulièrement à votre écoute pour connaître vos réactions et vos suggestions.

Concrètement, dès le mois de janvier 2019 (à partir du 14janvier) vous pourrez intervenir auprès du Commissaire Enquêteur dans le cadre de l'Enquête Publique qui va être ouverte, en vous inspirant notamment, pour vous aider, de notre synthèse et des 5 domaines évoqués ci-dessus.

Nous vous tiendrons au courant de la suite qui sera réservée à cet important dossier.

Dans l'attente, veuillez agréer, chers habitants de Sainte-Anne, les meilleurs sentiments de votre CIQ et de moi-même.

Très cordialement.

Claude Guilhem